

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2021 À 18 HEURES 30

N° DEL2021_237 : FONDS DE CONCOURS VERSÉ PAR LA VILLE D'ALBI POUR LES OPÉRATIONS DE VOIRIE ET D'AMÉNAGEMENT URBAIN DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2020-2021

L'an deux mille vingt et un, le quatorze décembre

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 14 décembre 2021 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Gérard POUJADE

Membres présents votants : Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Thierry MALLÉ, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON, Marie-Thérèse LACOMBE

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy PERLIN COQUART, Marie ESTEVENY, Marie-Christine CABAL

Membres excusés :

Messieurs Patrick DELHEURE et Patrick MARIE

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Odile LACAZE (pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE), Patrick BLAY (pouvoir à Roland GILLES), Fabienne MENARD (pouvoir à Mathieu VIDAL), Nicole HIBERT (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Anne-Marie ROSÉ (pouvoir à Thierry MALLÉ), Thierry DUFOUR (pouvoir à Yves CHAPRON)

Votants : 49

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 14 DÉCEMBRE 2021

N° DEL2021_237 : FONDS DE CONCOURS VERSÉ PAR LA VILLE D'ALBI POUR LES OPÉRATIONS DE VOIRIE ET D'AMÉNAGEMENT URBAIN DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2020-2021

Pilote : Finances

Monsieur Philippe GRANIER, rapporteur,

L'article L5216-5 du code général des collectivités territoriales prévoit que "afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, des fonds de concours peuvent être versés entre la communauté d'agglomération et les communes membres après accords concordants exprimés à la majorité simple du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés.

Le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours".

Compte tenu du montant des opérations de voirie engagées en 2020 et 2021, la ville d'Albi propose de verser un fonds de concours de 1 663 236 € à la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Il vous est donc proposé d'accepter ce fonds de concours de la Ville d'Albi et d'autoriser madame la présidente à signer la convention ci-jointe.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU l'article L5216-5 du code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 1^{er} décembre 2021,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

DECIDE d'accepter le fonds de concours de la ville d'Albi d'un montant de 1 663 236 euros, portant sur les dépenses d'investissement en matière de voirie engagées sur la commune au titre des années 2020 à 2022, représentant 50 % du montant hors taxes des dépenses assurées par la communauté d'agglomération de l'Albigeois, soit 3 326 472 euros.

AUTORISE madame la présidente à signer la convention ci-jointe.

Pour extrait conforme,
Fait le 14 décembre 2021,

Le directeur général des services,

Olivier LEVREY